

TAPIS ANTIÉROSIFS pour le contrôle de l'érosion des talus et des berges :

- > **Biodégradables ou photodégradables : TerraMat® , bionattes et géofiles coco.**
- > **Permanents : Géomats, géogrilles tridimensionnelles.**

Pour la lutte contre l'érosion superficielle, AquaTerra Solutions® propose la plus large gamme de produits de haute technicité.

Les nattes biodégradables et les géogrilles tridimensionnelles à couverture totale garantissent une solution efficace et économique pour le contrôle de l'érosion et l'implantation de la végétation sur les talus et berges.



Les problèmes liés à l'érosion :

Au niveau des bassins versants :

- Arrachage et migration des matériaux,
- Sédimentation et colmatage des lacs et cours d'eau,
- Augmentation de la turbidité des masses d'eau,
- Détérioration des habitats piscicoles et autres espèces aquatiques.

Localement :

- Érosion de la couverture superficielle des sols,
- Comblement des fossés de drainage, surverse, dérapage et accidents sur voirie,
- Coûts liés à la réhabilitation des sites.

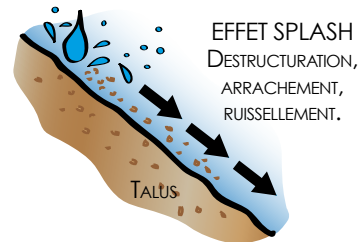
Végétaliser pour empêcher l'érosion. Qu'apportent les tapis antiérosifs ?

- Protection contre l'érosion en favorisant le développement de la végétation,
- Diminution des vitesses et des volumes d'écoulement superficiel en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol,
- Évitent l'effet « splash » (énergie cinétique des gouttes d'eau) qui désolidarise les particules du sol,
- Diminution de la désagrégation du sol et du transport solide.

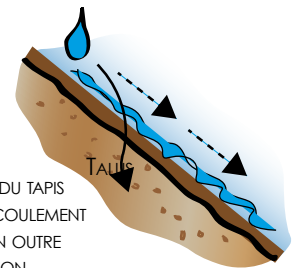
La structure organique facilite le développement de la végétation :

- Absorption et maintien de l'humidité,
- Régule la température du sol (différence jour/nuit),
- Support physique des jeunes plantes.

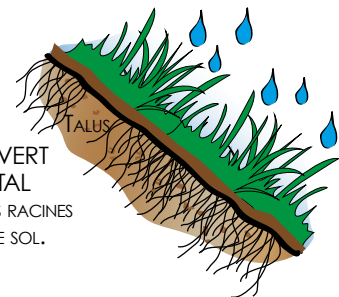
Pour la gamme Vmax®, la structure permanente tridimensionnelle protège en outre le support et arme le système racinaire.



RUGOSITÉ DU TAPIS
QUI RALENTIT L'ÉCOULEMENT
ET FAVORISE EN OUTRE
L'INFILTRATION.



LE COUVERT
VÉGÉTAL
PROTÈGE. LES RACINES
ARMENT LE SOL.



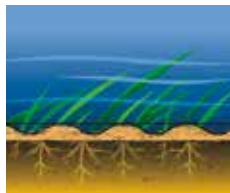
Étapes et performances :

PHASE 1 :



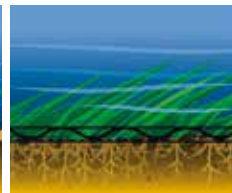
GERMINATION SOUS LE TAPIS
ANTIÉROSIF.

PHASE 2 :



NAISSANCE
DE LA VÉGÉTATION.

PHASE 3 :



VÉGÉTATION MATURE ET
INSTALLÉE.
SYSTÈME RACINAIRE DENSE.



La partie protégée s'est bien végétalisée alors que l'érosion se poursuit sur la partie non recouverte.